

## Sport et enfance, à l'ordre du jour du Conseil communautaire de Cauvaldor



### Bientôt un nouveau gymnase à Gramat

Les élus de Cauvaldor ont validé l'avant-projet détaillé pour la construction du gymnase de Gramat. Près de 2,8 millions, pour les travaux, vont être investis pour ce projet. Le président, Christophe Proença a souligné que les toitures du futur gymnase seront équipées de panneaux photovoltaïques. Cela permettra, entre autres, d'alimenter un équipement très énergivore : le centre aqua-récréatif de Gramat. Le maire de la commune, Michel Sylvestre, n'a pas manqué de remercier tous les élus de Cauvaldor pour leur vote à l'unanimité.

### Réserve d'équilibre pour les structures de la petite enfance

Le territoire de Cauvaldor compte onze crèches, treize ALSH et dix relais petite enfance (RPE). Les élus ont la volonté d'homogénéiser les différents soutiens apportés aux associations gestionnaires de structures liées à la petite enfance. En plus des subventions versées annuellement, du financement de la CAF et de la participation des familles, Cauvaldor prévoit chaque année une réserve d'équilibre. Mais cette année, les associations sont en difficultés et la réserve est insuffisante. Entre autres raisons : l'inflation, le personnel dont il a fallu se séparer pour inaptitude, l'arrêt des contrats aidés, etc... Face à cette situation, les élus de Cauvaldor ont décidé d'attribuer des subventions exceptionnelles aux sept associations gestionnaires :

- 50 000 € pour l'Association cap jeunesse ( crèche de Vayrac),
- 10 000 € pour l'Association la Coccinelle (crèche de Saint-Céré),
- 10 000 € pour l'Association Jo'Anna (crèche de Puybrun, crèche de Bretenoux),
- 5 000 € pour l'Association multi-rencontres du Rionet (crèche du Vignon-en-Quercy, crèche de Cressensac-Sarrazac) ,
- 7 000 € pour l'Association Anim'Enfance (crèche de Saint-Sozy) et
- 7 000 € pour l'Association les P'tits Loups (crèche de Souillac).